



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:25-37575>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-37575

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 23130002100012

Ville : Marseille

Code postal : 13481

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1625433>

Identifiant interne de la consultation : 2025-0441

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique- Service de la commande publique Dcp/Scop

Numéro de téléphone du contact : +33 491575161

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 28/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : La présente consultation concerne la confection et la livraison de plateaux repas à l'occasion des réunions de travail, évènements, des assemblées, des commissions et permanences assurées par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Code CPV principal - Descripteur principal : 55521200

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation est lancée sous forme de procédure adaptée selon les articles R2123-1-3 et R.2162.1 et suivants du code de la commande publique. Le marché est conclu par voie d'accord-cadre fixant toutes les stipulations contractuelles (exécuté au moyen de bons de commande) et à prix unitaires avec un seul attributaire. La procédure pourra donner lieu à une négociation. La personne publique négociera avec les trois entreprises ayant obtenu la meilleure note globale sur l'ensemble des critères. Cependant, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. L'accord-cadre est susceptible de bénéficier d'un cofinancement européen. Le montant minimum annuel du marché est 10 000 Euros HT. Le montant maximum annuel du marché est de 50 000 Euros HT Il n'est pas prévu de décomposition en tranches

Lieu principal d'exécution du marché : Hôtel de Région 13481 - Marseille

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter de la notification au titulaire, reconductible 3 fois pour périodes d'égale durée par reconduction tacite sans que sa durée totale puisse excéder 4 ans. Le marché est attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères de jugement suivants : Critère n°1 : Le prix des prestations analysé sur la base du Détail Quantitatif Estimatif (40%) Critère n°2 : La qualité des pièces proposées analysée au regard des tests pratiqués suite aux dégustations (430%) Critère n°3 : La valeur technique de l'offre analysée à partir du mémoire technique remis par le candidat (20%)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2025